L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 19 SEPTEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés
15 août—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1P

DEMANDES.

ON demande—Un ouvrier barbier No 6 rue Carondelet. Jules Maillevin.
11 sept—1f

A LOUER

A LOUER—La partie supérieure de la bâtisse 134 rue du Canal, ayant environ 20 chambres. S'adresser à Robinson & Underwood, 3 1/2 rue Carondelet, ou à M. J. Weber, 122 rue Royale. 17 sept—dim mar jeu sam

A LOUER — Tous spacieux magasins neufs, à quatre étages, avec façade élégante, rue Royale, près Bourbon. Possession immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Byrne, Denégre & Denégre, Bât ses Denégre, 33 rue Carondelet.
13 août—1P

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme G. S. Roussel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,091—Division B
Attendu que Mlle Marie Roussel a déposé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Mme G. S. Roussel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 sept—17 21 26

Succession d'Elizabeth Brauer, veuve de Richard Bumgartner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,494.—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils ont, pour lesquelles le compte final présenté par Frank Vatter, syndic testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 19 23

Succession de Mlle Abbie Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,984—Division C.
—Attendu que Mme Emma Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Abbie Moore, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17.

Succession d'Aspasie Estelle La Villebenoye, veuve de Samuel Jarvis Peters Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,977—Division B—Attendu que Charles E. La Villebenoye a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur, testamentaire dans la succession de feu Mme A. E. Peters Jr, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 12 17

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,119—Division D—Attendu que Catherine Alix Beth Koehler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Gustave A. Seibert et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 12 17

Succession d'Adolphe Ehret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,023—Division E—Attendu que Henri Frantz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Ehret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 sept—6 10 15

Succession de James T. Belknap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,014—Division C—Attendu que Mme Bettie Powell Belknap, femme de Marshall J. Smith, Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James T. Belknap, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 sept—5 9 14

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT de LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 25419.—Maurice G. Hughes vs Myra C. Sigaze, femme de James N. Stewart et autre.
A l'exposé que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, au résident du comté de Harrison, Etat du Mississippi, a été nommée et qualifiée en cette ville, curatrice des mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fisher Esq., son agent spécial reconnu, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer à l'Etat de la Louisiane, tous et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.
Avis est par le présent donné à qui de droit d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRETÉ, Greffier.
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1893. Député Greffier.
14 juil—6 7 en 3 u!

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,784—Division B—Julien Sarrazin vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du juidicié Julien Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Th. Simson, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que O. Prest Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—

B. J. Schreiner vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,457—Division A.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 12 17

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,129—Division D—Attendu que Catherine Alix Beth Koehler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Gustave A. Seibert et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 12 17

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 SEPTEMBRE—CLASSE No 321
Tirage de 4 heures P. M.

15	60	47	50	62	21	12	6	45	32	18	75

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et régulièrement dans les salons de la Compagnie
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 18 septembre 1893—4 heures P. M
J. A. A. ROTHERAU
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages mensuels peuvent être vus au tout jeune dans toutes les villes.

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour un but charitable. Par un vote populaire ÉCRASANT elle a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actif..... $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour siècles, signé avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

Les grands tirages extraordinaires en lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples eet lieu tous les autres dix mois de l'année, à ceux sous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Recommandé depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous désirons, par ces présentes, que nos présidents à nos tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nos dirigeants et contrôleurs en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance sont bien avec la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquels nous joignons le fac-simile de nos signatures

Le Col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était présent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. S. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES,
NOUVELLE ORLEANS,
MARDI, 10 OCT. 1893.

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100,	20,000
300 Lots de	60,	18,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de 60,		6,000
100 Lots de 40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20,		19,980
4,434 Lots se montant à		$263,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5¼ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

PAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.
Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités où chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais nommés.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré A son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant seul la garantie de quatre Banques Nationales pour toutes de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a beaucoup de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs prétendent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et ne pas tomber en indiquant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et des Listes officielles, et veuillez à obtenir

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de bateau à vapeur Stella Wilds
Par le Shérif Civil.
M. D. Lagan et al., vs Coureaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,041.—En vertu d'un écrit de vente daté le 12 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'Iles désigné par le No cadastral No 614, borné par les rues Lesseps, Ville et Robertson ou Avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 28 février 1879, et mesurant trente-trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur 25 ladite portion de terrain faisant partie du terrain No Dix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, tel que mesuré et borné par un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1879. Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre côté par la rue Villeré par le terrain No Neuf ci-dessus décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant face au "Lee Circle"
La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,732—En vertu d'un écrit de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (ancien 535), borné par les rues Canal, Bonnie et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, dépo e en l'étude d'Amédée Ducatel, arpenteur, ledit plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'Iles se compose de vingt-neuf terrains Nos 1 à 29 inclusivement, et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade sur la rue du Canal, trois cent douze pieds quatre pouces et sept lignes de façade sur la Bonnie; trois cent trente pieds quatre pouces de façade sur St-James ou Pierce et trois cent quatorze pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.
Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tebault, d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B. 149, fol 112.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 sept—15 22 29 oct 6 13 18

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. — No 13,453. (13,454 et 13,455 — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. Jules L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent sur congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à enchères publiques, au Maison de Cour, No 1,036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 2 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains situés dans le carré 5-4 du Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, marqués du lot numéro Trente Banks, Commune, Dorgenois et Broad, désignés par les numéros huit et dix mesurant, chacun, vingt cinq pieds de façade sur Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les deux terrains sont bornés d'un côté par une allée, vingt cinq pieds de largeur, non nommée appelée allée Manasse, s'étendant à travers ledit carré de la rue Commune à la rue Banks; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Acquis par ladite défenderesse par jugement de la Cour Civile de District, le 20 juin 1890, dans les procédures No 29,579 enregistré au bureau des transferts, livre 143, folio 227.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M F MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Lus.
16 sept—16 22 28 oct—4 10 17

F. Cazentre vs. Severin Maurice.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans — No 18,383. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-dit du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Troisième District de cette ville, LUNDI, 28ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un dray et un lot de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A. PORTER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 16 sept—16 23 29

O. R. Grube vs. M. Geo. Hoover.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Jules L. Labatt, absent sur congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI 25 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un sofa en peluche, 10 pièces.
Cinq tableaux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Lus.
14 sept—14 19 25

Mme Betty A. Macon, autorisée, vs Mme Veuve Olivia Gauthier.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans.—No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Patrick Clifford, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 26 septembre 1893 à 11 heures A. M. à la porte, No 1521 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
14 sept—14 21 23 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,009.—Division D.—R. W. Hall & Co., R. W. Hall et Lewis Imholte, Jr, vs leurs créanciers — Ordre de Cour.— Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., R. Richard W. Hall et Lewis Imholte, Jr., les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par le pour au bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Carley, notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 9me jour d octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur la demande des pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 sept—11 23 9 oct

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

SEPTEMBRE 1893.

A l'avoir la présente publication s'autre lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Armand, Marie (Mme) Guichas, Léon
Arcinal, Marie Rose Guillemin, fille de Jean-(Mlle) Baptiste
Albaret, Jordan, Claude
Bonan, Armand Marie Kohn, Alexandre
Barthe, Louis Joseph Labourdette, Joseph
Bousigues, Auguste Labrousse, Marcellin
Bonnemaison, Jules Laborque, Jacques
Cousté, Augustin Lenoure, Alcide
Carrasé, François Médan, Michel
Chavin (Mme) née Bry Occasier, Philippe
Dufils, Michel Wolfers, Alfred Daniel
Drogoul, Antoine White (de la maison
Fachan, Henri White & de Neve)

LETTRES,
Travers, Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, l'invite les personnes qui ont à soumettre à mon viseur des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à le faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Freedman vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Freedman soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 65 rue St-Charles, dans la Bâtisse Magnolique, en cette ville, commençant le mardi 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben. Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 septembre 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 sept—9 c en 15 sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.
Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'Iles désigné par le No cadastral No 614, borné par les rues Espagne, Ville et Robertson ou Avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 28 février 1879, et mesurant trente-trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur 25 ladite portion de terrain faisant partie du terrain No Dix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur tel que mesuré et borné par un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1879. Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre côté par la rue Villeré par le terrain No Neuf ci-dessus décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant face au "Lee Circle"
La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,732—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (ancien 535), borné par les rues Canal, Bonnie et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, arpenteur, ledit plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'Iles se compose de vingt-neuf terrains Nos 1 à 29 inclusivement, et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade sur la Canal, trois cent douze pieds quatre pouces et sept lignes de façade sur la Bonnie; trois cent trente pieds quatre pouces de façade sur St-James ou Pierce et trois cent quatorze pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.
Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tebault, d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B. 149, fol 112.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er sept—1 8 15 22 29—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante par le Shérif Civil
La grande fabrique de Bernard Klotz & Cie. Limited
En vente à l'encan avec tout ce qui y appartient.
La fabrique en parfait état et maintenant en pleine activité.
La fabrique en vente en bloc comme établissement en entier.
Magnifique occasion
Comme placement rémunérateur.
—Dans l'affaire de—
J. & M. Schwabacher Ltd., vs Bernard Klotz & Cie., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,941.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 septembre 1893, à 10:30 heures M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La fabrique de biscuits et de candis etc., de Bernard Klotz & Co., limited, située des Nos 75 à 83 inclusivement rue South Peters, comprenant toutes les machines, les animaux et le matériel roulant, les installations de bureau, tous les biscuits fabriqués et autres articles faits de farine, tous les candis fabriqués, macaroni et autres genres de pâtes italiennes, toutes les matières premières et tout ce qui la se trouve ou ailleurs, tous les comptes courants, comptes d'o, billets à recevoir et autre actif réalisable de cette corporation en sa possession ou autrement.
Le tout conformément à un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 sept 12 — 16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif Civil
—D'UN—
Vaste et Bel Assortiment de
MEUBLES DE MÉNAGE,
Se trouvant sur les lieux
No 172 rue Constantinople, près de l'avenue St-Charles,
—Assortiment se composant de—
Divers très beaux ameublements de chambre à coucher avec armoire à glaces, un très-bel ameublement antique de chambre à coucher, magnifique ameublement de salon bois de cerisier, 10 pièces; une étagère en cerisier, un grand piano Steinway, casier à musique et tabouret de piano, plusieurs vases très fins, plusieurs peintures à l'huile très belles, gravures et un ameublement de salle à manger en chêne, vaisselier avec portes vitrées, une pendule antique française et plusieurs autres pendules, sommiers, oreilliers et traversin en plumes, moustiquaires, etc.? trois grands coffres en bois de cèdre, un pupitre en chêne avec bibliothèque, six belles bibliothèques en noyer, une grande bibliothèque en chêne, un assortiment vaste et varié de berceuses, chaises douces, etc., une machine à coudre, étoffes de fantaisie, rideaux, portières, draps contre les moustiques, verrerie et vaisselle ainsi que d'autres articles de ménage.
Dans l'affaire de Peter H. Angelovich vs, Cristoph V. Kewenter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,978.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 20 septembre 1893, à 10 heures et demie A. M., la propriété ci-après décrite, savoir:

Sur les lieux No 172 rue Constantinople, près de l'avenue St Charles, toute la propriété du défendeur renfermée dans cet immeuble, propriété énumérée et autre conformément à l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 sept—10 17 à date

PAR'OIDIUM
(Pas poison)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant insecticide pour les bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cloportes et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Un bouteille d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 20 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

Avis aux applicants pour la taxe di reese.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre de Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, Vayée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.
La liste des contribuables et des montants payés et les réglements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffe e des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

MUNN & Co.
PATENTS
After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, take pleasure of the scientific American continues to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unexcelled.
Any invention or improvement and find out the patentability of it free of charge. Our fee does not come due until the patent is secured. We make free examinations of models and give our opinion as to patentability.
We prepare and prosecute Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Reissues, Interferences, Infringements, Appeals, Reports on the most influential Patent Law Journal published in the world. Terms, $3 a year; $1.50 six months. Specimen copy